





Réseau des GRETA de l'académie de Versailles



RECYCLAGE SSIAP 2

GRETA du Val d'Oise (95)

Campus des métiers de la Sécurité, 9 rue de Calais, 95100 ARGENTEUIL

OBJECTIFS

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation et la législation en vigueur concernant les activités liées à la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public.

Satisfaire, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, au recyclage triennal réglementaire (Date anniversaire de l'obtention du SSIAP 1).

CONTENU

MODULES OBLIGATOIRES 14 H

Prévention (5 heures)

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du public

Moyens de secours (3 heures)

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention (6 heures)

- L'action face à différents contextes
- Fumées, incendies
- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Application :exercices d'extinction sur feux réels

MODULES OPTIONNELS

• SST: entre 7 et 14 h

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Ieune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 14 h, dont 0 h en entreprise

DATES

Date de début : 23 février 2026 Date de fin : 24 février 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

- Être titulaire soit :
- du SSIAP 1 dans les 3 ans suivant sa formation et, justifier de 1607 h d'activité dans les 36 derniers mois
- d'une équivalence de diplôme ERP et IGH niveaux 1 à 3
- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, SST, PSE 1 ou PSE 2)
- Avoir un certificat médical de moins de 3 mois.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
 Délivrance d'une attestation de recyclage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

test QCM et état de présence sur la totalité de la session

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Autres sessions de Recyclage

- Du 02 au 03 juillet 2026
- N.B.: Des sessions de Remise à niveau sont proposées aux titulaires d'un SSIAP 1 ne pouvant justifier d'un recyclage triennal ou de 1607 h d'activité au cours des 36 derniers mois (Consultez notre site)

Suite de parcours

- Agent de sécurité incendie SSIAP 2
- SSIAP 3 pour devenir Chef de Service de Sécurité Incendie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Étapes de recrutement :

- Information collective ou individuelle
- CV + LM
- Analyse des prérequis au regard des critères de l'arrêté du 5 mai 2005
- Entretien de motivation

Effectif: 8 à 15 candidats

 $\underline{\text{D\'elai d'acc\`es}}: \text{L'acc\`es de cette formation est possible jusqu'\`a la date de}$

démarrage sous réserve des places disponibles

Certification : Délivrance d'une attestation de recyclage

COÛT

21 €/h sous réserve, à minima d'un groupe de 8 personnes. Pour les DE et les formations en entreprisenous contacter.

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Comité social et économique
- Conseil départemental
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

Sécurité

CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise 01 34 48 59 00 contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

